

Barème des cotisations

Année 2026

Grade	Cotisation annuelle de base	Cotisation réduite (-10%) Pour tous adhérent au prélèvement OU cotisant par virement avant le 31/04/2026	
Supérieur à D15	528 €	480 €	40 € /mois
D15-D11	448 €	408 €	34 € /mois
D10-D6	383 €	348 €	29 € /mois
D5-D2	264 €	240 €	20 € /mois
N9-N, retraités	120 €	108 €	9 € /mois
Stagiaires	30 €	24 €	2 € /mois



- La référence pour perception des cotisations est la situation de l'adhérent (Grade + échelon) au 1^{er} janvier de l'année de cotisation.
- Les adhérents au prélèvement recevront un échéancier avant la fin du mois de janvier 2026. Les prélèvements auront lieu le dernier jour du mois durant 12 mois. Toute autre périodicité peut être mise en place sur simple demande.
- Pour s'acquitter de votre cotisation par virement, veuillez utiliser le RIB suivant :

SNIESSA

IBAN : FR76 1558 9335 5807 0774 8334 387

BIC CMBRFR2BARK